

CHRONIQUE LOCALE.

La nomination de M. Victor de Laprade a été fêlée dans notre ville par de nombreux banquets ; parmi les pièces de vers auxquelles ces banquets ont donné lieu, nous citerons celle de M. Antoine Mollière, l'auteur des *Lois intimes de la Société* :

Quand tu pris ton essor, jeune et le front vainqueur,
Pour t'en aller frapper aux portes immortelles,
Nous étions avec loi, nos pieds suivaient tes ailes, •
Nos cœurs battaient avec ton cœur.

Maintenant que pour toi ces portes sont ouvertes,
Que ta place est conquise au sénat des esprits
Et que ton cœur, plus grand encor que les écrits,
Bat d'orgueil sous les palmes vertes ;

Ne se comprend-il pas que nous, à notre tour,
Partageant le bonheur comme alors l'espérance,
Nous fêtions, même avec un peu d'intempérance,
Le jour désiré du retour?

Oui, lous se sont émus, jusqu'au vieux philosophe,
Qui, secouant l'ennui de son poudreux jargon,
S'efforce, sur ta lyre, à bien prendre le ton,
Pour chanter et pour boire en strophe.

Chanter ? Du grave il craint de passer au fausset.
Mais pour boire, il est pris ; à flots que le vin coule,
Ne doit-on pas sacrer avec pareille ampoule
L'héritier d'Alfred de Musset ?

Il y faudrait vraiment et le thyrses et le lierre,
Et la coupe d'Hercule à vider d'un seul trait
Mais prenons-le plus haut ; car ici m'apparaît
Des royautés la plus altière.

La grande poésie est un royal bandeau
Qu'aux fronts élus Dieu seul de sa propre main pose :
Symbole du pouvoir donné sur toute chose
Et du sacerdoce du Beau.

Honneur à qui reçut ce noble ministère,
A qui surtout le sait fidèlement remplir,
Fier de sanctifier et jaloux d'embellir
Nos tristes jours sur cette terre.

Ainsi tu l'as compris. Dirai-je tous tes chants ?
La *Psyché* si suave et l'*Hermia* si pure,
Tes vers jaillis du cœur ou bien de la nature ,
Tes saints *Poèmes* si touchants !

Pensive, sérieuse, aux régions sereines
Ta poésie a beau s'élançer d'un seul bond,